



FIFA Training Centre

**DIRECTIVES POUR
LE BEACH SOCCER**

**pour les associations
membres organisant des
compétitions de beach soccer**

NIVEAU AVANCÉ

Directives à l'intention des associations membres pour l'organisation de compétitions de beach soccer (NIVEAU AVANCÉ)

Introduction

Le présent guide a pour objectif de fournir aux fédérations ayant atteint un certain niveau de ressources financières et matérielles internes, un aperçu des ressources et des exigences de planification nécessaires pour lancer des compétitions de beach soccer masculines et féminines dans leur pays.

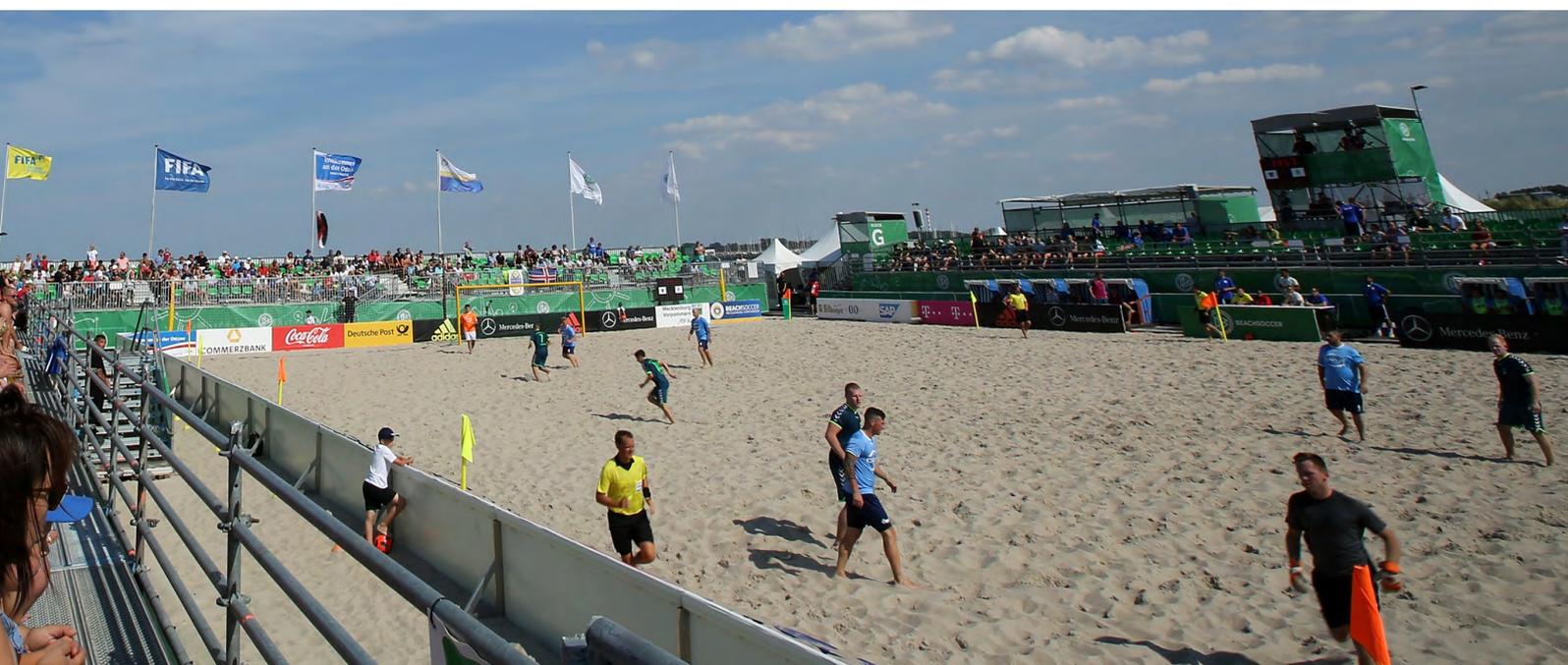
Ce document traite d'une variété de possibilités qui englobent un large éventail de réalités dans le domaine de compétence des fédérations, des pouvoirs publics et des promoteurs d'événements, entre autres.

Ce manuel prend également en compte l'importance du personnel dédié au beach soccer dans le développement des relations avec les parties prenantes précitées, qui sont souvent cruciales pour obtenir les budgets destinés à de telles activités.

1) Championnat national

Lorsqu'une fédération a à sa disposition les ressources financières et matérielles nécessaires pour lancer des activités de beach soccer, la première étape est généralement de mettre en place un championnat national de beach soccer.

Cette section contient des considérations essentielles pour jeter les bases d'un tel projet, lequel exige un budget important et un investissement substantiel en ressources humaines, destinés à la planification, à l'exécution et à l'évaluation en continu, c'est-à-dire avant, pendant et après la saison de championnat national.



1.1 Préparation de la compétition

Après avoir mis en place son premier championnat national de beach soccer, il est crucial pour la fédération de porter une attention particulière aux éléments suivants.

1.1.1 Installations et terrains

Il est primordial qu'un budget spécifique soit alloué à la construction et à l'amélioration des installations et des terrains, qui doivent satisfaire toutes les exigences structurelles conformément aux Lois du Jeu de Beach Soccer.

En fonction du territoire du pays (étendue, taille, raccordement entre les régions et les villes, etc.), les terrains de compétition sont choisis selon les critères suivants :

Par région : un nombre adéquat de terrains doit être assuré, en fonction de la taille et des nécessités du pays. Ce critère concerne les pays ayant une vaste étendue territoriale, tels que le Brésil, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Chine, etc. Nous recommandons que les terrains de compétition soient sélectionnés en fonction de l'emplacement présentant le plus grand potentiel de réussite (intérêt des joueurs/clubs, infrastructures existantes sur un site de plage ou terrains sablonneux, complexes sportifs estivaux/championnats, etc.).

Par ville : dans un premier temps, il est conseillé de sélectionner les villes côtières (avec une plage) et celles ayant une tradition dans les sports de plage, sports nautiques, etc. De tels emplacements possèdent déjà le sable nécessaire pour la surface du terrain, réduisant ainsi les coûts d'infrastructure et permettant de focaliser les investissements sur l'entretien, les améliorations ou l'installation d'une structure mobile. Cette approche facilite la pérennité du sport dans ces lieux, incitant un plus grand nombre d'acteurs à s'investir dans les compétitions de beach soccer.

Par club : un terrain de beach soccer peut être aménagé au sein de chacun des principaux clubs de football du pays. Par exemple, dans les pays ayant une petite superficie territoriale et un nombre limité de clubs de football traditionnel, un terrain de beach soccer pourrait être construit dans l'un des clubs.

Installations/siège de la fédération : un ou plusieurs terrains de beach soccer peuvent être créés au sein des installations de la fédération. La majorité des fédérations ont assez de superficie disponible pour organiser des compétitions.

Dans le cas de lieux sans plage, l'option de construire des terrains en utilisant du sable artificiel ou de rivière est envisageable, à condition que l'emplacement offre toutes les conditions nécessaires pour accueillir des matches de beach soccer. Ces sites nécessitent un investissement plus important pour la construction des terrains.

En sus de ce qui précède, il est recommandé qu'au moins un terrain soit équipé de toutes les installations nécessaires pour accueillir les finales de compétition et les compétitions internationales. Ces installations incluent des gradins ou des tribunes, des vestiaires pour les équipes et les arbitres, des salles d'entreposage du matériel et de massage, entre autres espaces nécessaires pour organiser des compétitions de haut niveau.

Ces infrastructures supplémentaires peuvent être permanentes ou temporaires, auquel cas un espace suffisant doit être prévu pour les accueillir.

1.2. Considérations pour les compétitions nationales

En guise de point de départ, et compte tenu des défis auxquels une fédération peut faire face lors du lancement d'un nouveau sport dans certains pays, cette section suggère plusieurs formats de compétition envisageables, impliquant différents nombres d'équipes participantes, de divisions, de terrains, de régions et diverses durées de compétition.

Nombre d'équipes participantes : au commencement, il ne serait pas prudent de restreindre le nombre d'équipes participantes dans chaque région. Il est plutôt recommandé de mettre en place un ensemble d'exigences minimales de participation. Durant cette phase initiale, l'intention est de promouvoir ce sport.

Cependant, il est suggéré qu'un certain nombre d'équipes soient qualifiées par région pour disputer un tour final, désigné comme la super finale.

Pour les pays ayant une petite superficie territoriale, où la compétition peut être organisée dans une seule région, le nombre idéal d'équipes participantes se situant entre huit et douze, avec un format de type championnat avec matches aller-retour et sans nécessité d'organiser une super finale.

Nombre de divisions : pour la première édition de la compétition, le nombre de divisions au sein du championnat national doit se limiter à une seule, indépendamment du nombre d'équipes inscrites. La première année, il n'est pas envisageable d'organiser un championnat basé sur les compétences ou les résultats sur le terrain. Selon le nombre d'équipes participantes, l'ajout d'une division supplémentaire est conseillé pour la deuxième édition de la compétition.

Nombre de terrains : le nombre minimal de terrains recommandé dépend de la superficie de sable accessible, qui a une incidence sur les coûts associés. Les recommandations suivantes s'appliquent :

- Au moins deux terrains par région dans les régions ayant une plage ou de sable naturel
- Au moins un terrain dans les régions qui ne disposent pas de plage ou de sable naturel (afin de réduire les coûts inhérents à la construction de plusieurs terrains).

Nombre de régions : le nombre de régions dans lesquelles un championnat peut être subdivisé dépend de l'étendue territoriale du pays et de l'intérêt manifesté par les clubs régionaux à participer à la compétition. Les pays ayant une petite étendue territoriale, tels que Bahreïn, le Paraguay ou le Portugal, pourraient être divisés en trois régions.

Les vastes pays, comme l'Iran, la Russie, le Brésil, la Chine et l'Inde, pourraient être divisés en huit régions. En fonction du nombre d'équipes intéressées, un tournoi régional préliminaire peut être organisé pour déterminer quelles équipes se qualifient pour le championnat régional final.

Durée : les compétitions nationales ne doivent pas s'étendre sur plus de deux à trois mois, du moins pour la première édition de la compétition. Les années suivantes, la compétition peut se déployer sur une période de trois à six mois, permettant aux joueurs de se concentrer sur leur préparation et d'être disponibles pour pratiquer d'autres formes de football pendant la saison hors-beach soccer, tout en optimisant l'utilisation des terrains et infrastructures de beach soccer.

Pour les compétitions de type « coupe » ou « supercoupe », un format de compétition plus compact, ne s'étendant pas sur plus d'un mois, est recommandé.

La première année, il est primordial de programmer les compétitions au calendrier officiel de la fédération durant les mois sans compétitions de futsal, par exemple, dans le but d'éviter tout conflit et d'assurer que le maximum d'équipes puisse participer à la compétition.

La section ci-après présente une variété de formats de compétition, chacun accompagné de ses caractéristiques respectives (nombre de divisions, répartition régionale, nombre d'équipes participantes, durée de la compétition, etc.).



1.2.1 Pays à envergure territoriale restreinte

A) Championnat national

- Une division

- Divisée en trois à quatre régions maximum

- Jusqu'à 32 équipes par région (scénario idéal)

- Deux terrains par région

- Compétition organisée entre deux et trois mois maximum la première année

- Super finale de huit équipes mettant aux prises les meilleures équipes de chaque région, disputée sur le terrain principal avec les installations nécessaires, avec un format en deux groupes et se déroulant sur cinq ou six jours

B) Coupe nationale ou Supercoupe

Après la conclusion de la saison du championnat national de beach soccer, les huit meilleures équipes se qualifient pour la Coupe ou la Supercoupe, qui se caractérise comme suit :

- Une division

- Une région (englobant les huit meilleures équipes du championnat national)

- Une compétition d'une semaine

- Organisée trois à cinq jours après la fin du championnat

1.2.2 Pays à grande envergure territoriale

A) Championnat national

- Création d'une division unique lors de la première année (l'incorporation d'une seconde division en deuxième ou troisième année est suggérée)
- Subdivision en cinq régions maximum (dans le cas d'un territoire particulièrement vaste, une phase préliminaire peut être organisée à l'échelle régionale)
- Jusqu'à 16 équipes par région
- Mise à disposition de trois terrains par région
- Organisation de la compétition sur une durée de trois mois
- La super finale, regroupant l'équipe championne de chaque région, se tiendra sur le terrain principal de la ville hôte pourvue des meilleures installations, et intègrera certaines infrastructures supplémentaires (location de tribunes, structure de production pour la diffusion en streaming ou télévisuelle) et une structure organisationnelle (représentants des médias, invités, etc.)

B) Coupe

Les formations en lice pour la phase préliminaire du championnat national s'affrontent dans le cadre d'un tournoi à élimination directe. Les deux meilleures équipes de chaque région se qualifient, ce qui donne un total de huit équipes réparties dans deux groupes de quatre équipes chacun, qui s'affrontent sur cinq jours de compétition dans une même ville hôte.



1.3 Terrain et équipement

- Marquages au sol, buts, poteaux de corner et drapeaux
 - Filets de sécurité derrière les buts : indispensables pour assurer la sécurité des spectateurs et éviter que le ballon sorte de l'aire de jeu
 - Tableau d'affichage et horloge : au moins un de chaque par terrain durant la phase de compétition
 - Ballons : fournis par le sponsor/partenaire officiel de la fédération gratuitement ou à un coût modéré. Si le budget le permet, des ballons supplémentaires peuvent être distribués aux équipes participantes (cinq à dix par équipe) dans le but de populariser le beach soccer et d'améliorer le niveau technique des équipes
 - Matériel d'entraînement : coupelles, haies, mini-buts, etc. Peuvent être distribués aux équipes participantes pour faciliter leur préparation et/ou être mis à disposition dans la zone d'échauffement sur le site de compétition
-

1.4 Formation des entraîneurs et renforcement des capacités

Lorsqu'elle introduit une nouvelle discipline sur son territoire, la fédération doit organiser des cours et séminaires pour renforcer les capacités et les savoirs à tous les niveaux. Les cours et séminaires constituent un outil précieux à cet égard et il est conseillé de les organiser avant le début d'une compétition.

Ces formations peuvent cibler les entraîneurs, les arbitres, les joueurs (avec une offre spécifique pour les gardiens de but), ainsi que les organisateurs de compétition et les responsables du beach soccer au sein de la fédération, des clubs ou de toute autre entité.

Le département des services de développement technique de la FIFA propose une gamme de projets disponibles pour toutes les fédérations, sur demande. [Lien vers la brochure sur le développement du football mondial de la FIFA.](#)

Séminaires techniques

En plus de s'efforcer continuellement d'améliorer le niveau des arbitres et des entraîneurs, une fédération doit envisager des initiatives pour rehausser le niveau de jeu et accroître les taux de pratique. L'organisation de séminaires destinés aux joueurs de football à onze, aux personnes pratiquant d'autres disciplines sportives, ainsi qu'à celles n'ayant jamais pratiqué le beach soccer, se révèle être une excellente stratégie pour la réalisation de ces objectifs.

L'appui d'experts techniques en beach soccer de la FIFA est accessible sur demande auprès de la division du Développement du football mondial de la FIFA. De plus, les joueurs et entraîneurs internationaux actuellement en exercice peuvent également superviser les activités éducatives évoquées précédemment.

Arbitrage

Il est recommandé que la fédération établisse un vivier d'arbitres qualifiés, aptes à officier tant au niveau national qu'international. Cela s'avère une condition essentielle pour renforcer la légitimité d'une compétition, de son organisation et de ses résultats.

Au sein de son département Arbitrage, une fédération nomme généralement un coordonnateur d'arbitres pour superviser le beach soccer, ainsi qu'un instructeur d'arbitres de beach soccer. Plus la structure du département d'arbitrage de la fédération est solide, plus celle-ci est en mesure d'assurer un niveau d'arbitrage de qualité lors de ses compétitions.

Une fédération peut solliciter le soutien arbitral de la FIFA, engageant des arbitres internationaux pour officier lors de ses compétitions nationales. Cela constitue une méthode judicieuse pour rehausser le niveau de l'arbitrage au sein du pays.

Talents internationaux

Approcher des talents internationaux en beach soccer, que ce soient des joueurs ou des entraîneurs, pour qu'ils intègrent une équipe durant une saison entière ou une période limitée (par exemple, juste avant le commencement de la compétition) constitue une autre stratégie pour améliorer les compétences des participants et renforcer le niveau de jeu de la compétition. La fédération peut appuyer cette initiative financièrement ou logistiquement, en assumant, par exemple, certains coûts associés (vols, hébergement, frais et salaires) et en hébergeant les talents internationaux dans ses installations.



1.5 Structure organisationnelle

Pour concevoir et organiser une compétition réussie, l'entité organisatrice doit solliciter la participation de la plupart des départements de la fédération. Le degré d'implication de chaque département fluctue selon l'envergure de la fédération et la mesure dans laquelle le département concerné est directement engagé dans l'organisation de la compétition. Cette section décrit les responsabilités des divers départements et cadres au sein d'une fédération.

Département du Secrétaire général

- Validations financières et organisationnelles internes, relations publiques, etc.

Département Compétitions

- Enregistrement des joueurs, gestion de la base de données des joueurs, transfert et prêt de joueurs
- Préparation et distribution du calendrier des compétitions ainsi que du calendrier pour chaque compétition

Département des Finances et département de l'Administration

- Gestion de l'ensemble des ressources expressément mobilisées pour les compétitions de beach soccer
- Gestion administrative : paiement des fournisseurs, encaissement des ressources financières, émission et réception des factures, formulation et signature des contrats, etc.

Département des Ressources humaines

- Recrutement et sélection du personnel requis pour les compétitions
- Support pour les visas et la logistique à toutes les parties prenantes intervenant dans les compétitions de beach soccer

Département Technique

- Joue un rôle essentiel dans le développement du beach soccer dans le pays, formulant une stratégie pour élever le niveau de jeu.
- Mène toutes les activités liées au développement technique, y compris la conception, la direction, le contrôle, le suivi et l'évaluation de chaque projet

Bureau de développement

- Collabore avec le directeur technique pour fournir des formations aux entraîneurs et aux arbitres, par le biais des fédérations régionales ou locales par exemple

Commission du beach soccer

- Examine et approuve les compétitions proposées (format, budget, etc.)

Département Marketing et Média

- Recherche des partenaires et des sponsors pour soutenir financièrement et/ou logistiquement la compétition
- Promeut le projet à travers les villes/régions hôtes via ses propres canaux, les médias régionaux et nationaux, etc.
- Supervise la livraison de tout le contenu média : communiqués de presse, plateformes numériques, comptes/chaînes sur les réseaux/médias sociaux, etc.
- Informe et conseille les journalistes nationaux, régionaux et locaux sur les sujets liés au beach soccer
- Produit et édite les brochures de la compétition (guide des médias, etc.)

Sélectionneur de l'équipe nationale de beach soccer

- Suit toutes les compétitions de beach soccer pour repérer les recrues potentielles en équipe nationale
- Accompagne les départements Technique et Compétitions dans la mise en place du championnat, le choix du format de la compétition et la sélection des joueurs internationaux pour renforcer les clubs du pays, etc.

Département Arbitrage

- Désigne les arbitres pour toutes les compétitions officielles de beach soccer organisées par la fédération

1.6 Stratégie de mobilisation

Afin d'attirer un maximum d'équipes participantes, il est essentiel que l'entité organisatrice mette en place des initiatives de mobilisation. Cela est d'autant plus crucial lors des premières éditions d'une compétition, jusqu'à ce que celle-ci reçoive une attention médiatique plus élevée et gagne en popularité auprès du public.

Il est conseillé à la fédération d'entretenir des contacts avec certains acteurs, énumérés ci-dessous, pour les inciter à inscrire des équipes à la compétition ou à promouvoir cette dernière auprès de leurs membres et contacts. La fédération doit élaborer des stratégies sur la manière de mobiliser les joueurs et les équipes (par le biais d'une campagne marketing, d'incitations, etc.).

Les principaux acteurs avec lesquels la fédération doit être en contact sont :

- les clubs de football affiliés à la fédération
- les académies de football, à la fois privées et publiques
- les institutions et complexes sportifs, privés et publics
- les initiatives sociales et fondations opérant dans les sphères du football et du sport
- les écoles et organisateurs d'activités sportives périscolaires
- les universités
- les entreprises locales et établies, y compris celles sponsorisant des compétitions de football
- les conseils municipaux et les services des sports des municipalités
- les gouvernements régionaux et leur ministère des Sports
- les différents ministères et corps d'État (armée, marine, etc.)
- les partenaires et sponsors de la fédération



2) Phase de compétition

Une fois tous les préparatifs achevés et chaque élément mis en place pour le coup d'envoi de la compétition, le rôle du responsable de la compétition se tourne essentiellement vers des missions centrées sur l'exécution. Si les ressources humaines disponibles au sein de la fédération/entité organisatrice se révèlent insuffisantes pour superviser tous les matches ou tours de la compétition, les arbitres et les gestionnaires de l'équipe hôte peuvent être sollicités pour endosser un rôle de coordination afin de garantir un déroulement fluide des matches, en cohérence avec le règlement établi et les Lois du Jeu de Beach Soccer.

Champ d'action : la fédération

Qu'il soit physiquement présent à chaque match ou à toutes les phases de la compétition, le responsable de la compétition a pour principale mission de diriger et de gérer l'ensemble du projet. Il a pour mission de superviser toutes les opérations et de coordonner le projet dans son ensemble, ses responsabilités incluant notamment :

- la gestion du projet et du budget
- garantir le strict respect du règlement et des lois du jeu durant toute la compétition
- la gestion des relations avec les organes réglementaires au sein de la fédération, notamment le département Disciplinaire
- la supervision de l'infrastructure de la compétition (préparation, disponibilité et maintenance)
- élaborer le calendrier et superviser la mise en œuvre des opérations liées aux matches
- désigner et gérer les arbitres, en collaboration avec le coordonnateur d'arbitres et/ou la commission des arbitres, si cela s'avère nécessaire
- la gestion des relations avec les équipes
- le maintien des relations avec la ville hôte



EXIGENCES RELATIVES À LA PHASE DE COMPÉTITION

2.1 Compétitions

2.1.1 Ramasseurs de ballons

Au moins quatre ramasseurs de ballons par match doivent être présents tout au long de la première saison d'une compétition officielle de beach soccer. Le nombre de ramasseurs de ballons peut augmenter en fonction du niveau d'intérêt et de la disponibilité parmi les enfants qui sont aptes pour ce rôle.

2.1.2 Ballons

Outre leur mise à disposition pour chaque match, des ballons doivent également être fournis pour les échauffements des équipes participantes si le budget de la compétition le permet. Dans le cas contraire, les équipes doivent être prévenues qu'elles seront tenues d'apporter leurs propres ballons pour l'échauffement.

2.1.3 Disponibilité des infrastructures

Cette exigence s'applique au terrain, à l'équipement y afférent, ainsi qu'au tableau d'affichage.

2.1.4 Trophées et récompenses

Il s'agit de récompenser les meilleures équipes et les meilleurs joueurs. En général, dans les compétitions de beach soccer, les performances des joueurs sont récompensées dans trois catégories : meilleur gardien de but, meilleur joueur et meilleur buteur. L'entité organisatrice est tenue d'organiser la cérémonie de remise des prix.

2.2 Technologies de l'information

2.2.1 Système audiovisuel

Un système audiovisuel est requis lorsque des présentations d'équipes et des activités de divertissement sont prévues.

2.2.2 Connexion Internet et imprimantes

Cette technologie doit être mise en place afin de fournir aux équipes participantes, aux arbitres et aux représentants des médias les documents pertinents sur place.

2.3 Relations publiques

Il s'agit d'inviter les parties prenantes clés, telles que le conseil municipal, les associations de football régionales, les partenaires et sponsors potentiels, les journalistes, etc., aux matches afin de les associer à la compétition et, potentiellement, d'obtenir leur soutien pour les éditions futures.

3) Après la compétition

À l'issue de la compétition, l'entité organisatrice a la responsabilité de diffuser officiellement les résultats et les classements, ainsi que de communiquer les implications pour les éditions futures, y compris les promotions, les relégations, et toute sanction disciplinaire à purger lors des prochaines éditions.

En matière de gestion, un rapport doit être élaboré afin d'analyser le déroulement de la compétition et de communiquer les expériences et réussites en interne avec les équipes participantes, les sponsors et les partenaires potentiels.



4) Coûts et budget

La fédération doit prévoir divers postes budgétaires supplémentaires pour chaque compétition et projet entrepris. Les principaux postes contribuant à la qualité des compétitions sont énumérés ci-dessous.

4.1 Infrastructures

- Coûts liés aux ressources humaines, notamment le personnel et les arbitres, ainsi que leur assurance respective (ceci est également applicable pour les équipes participantes)
- Plateformes numériques : enregistrement des équipes, outil de gestion de la compétition, etc.
- Aménagement, équipement et certification du terrain

4.2 Voyage/hébergement

En fonction du budget et du format de la compétition, particulièrement dans les pays bénéficiant d'une vaste étendue territoriale, il est recommandé que la fédération prenne en charge, partiellement ou totalement, les frais de déplacement (qu'ils soient terrestres, aériens ou maritimes), d'hébergement et de restauration des équipes participantes. Par ailleurs, les coûts induits par les arbitres et coordonnateurs, entre autres, sont habituellement couverts dans leur totalité.

Les frais associés au déplacement et/ou à l'hébergement d'une équipe participante peuvent être couverts, que ce soit uniquement pour la phase finale de la compétition ou pour chaque rencontre. Ce détail peut être important lorsqu'une équipe dispute un match en dehors de sa région d'origine.

4.3 Joueurs et entraîneurs étrangers

Dans le cadre d'un système de bourse aux joueurs, il est essentiel que la fédération prévoise un budget additionnel pour apporter un soutien financier aux équipes participantes souhaitant recruter des joueurs internationaux réputés, une pratique décrite dans la section 1.4 du présent guide.

4.4 Récompenses et incitations

Il est impératif qu'une part des ressources financières allouées à une compétition soit attribuée aux récompenses dans le but de dynamiser la participation. Que ce soit durant la phases initiale, la phase finale ou à l'issue d'une compétition, chaque équipe doit recevoir une dotation en qualité de participante. Cela permettra à la fois de promouvoir la participation et d'assurer un minimum de soutien logistique, tout en contribuant à élever les standards techniques parmi les clubs.

Il est également primordial de récompenser les performances des équipes et des joueurs. La fréquence de remise des distinctions (par match, par journée de match, par tour, à la fin de la compétition ou une combinaison de ces éléments) dépend du budget disponible.

Par exemple, une incitation substantielle pourrait consister à ce que la fédération prenne en charge (totalement ou partiellement) les frais engagés par l'équipe victorieuse pour participer à des compétitions internationales de beach soccer, contribuant par ailleurs à élever les standards parmi les équipes.



5) Plan annuel

Durant la planification de la saison de compétition, les éléments suivants doivent être pris en considération :

- L'étendue territoriale du pays (nombre de régions dans lesquelles le pays est subdivisé) et la localisation des équipes participantes
- Calendrier sportif : éviter les chevauchements avec les compétitions internationales de beach soccer et les championnats nationaux de football et de futsal pour favoriser la participation des sportifs issus de ces disciplines durant l'intersaison
- Aspects liés à la météo
- Disponibilité des équipes masculines et féminines, avec une préférence pour que les deux genres disputent la compétition

Le tableau qui suit résume les multiples étapes du projet tout au long d'un cycle annuel, spécifiant également la durée allouée à chaque étape. Les mois de l'année sont représentés par des chiffres, modulables selon le calendrier de la compétition en question. Par exemple, dans des confédérations telles que la CONMEBOL, les compétitions se déroulent de novembre à avril, tandis qu'en Europe, elles s'étendent généralement de mai à septembre.

Mois	Activité	Durée (jours)
1-3	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du plan de projet 	90
4	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec les partenaires commerciaux : engagements avec les diffuseurs TV et recherche de partenaires et sponsors potentiels 	10
5-6	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de présentation du projet de championnat national de beach soccer aux clubs/équipes susceptibles de participer à des compétitions de beach soccer (clubs, universités, forces armées, ministères, etc.) 	60
7	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du plan de projet : détermination du nombre d'équipes participantes, divisions, régions, terrains, date limite d'inscription, etc. • Réunions avec tous les départements de la fédération concernés 	30
8	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement médiatique : télévision, réseaux sociaux, etc. 	20
8-10	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du premier championnat national de beach soccer masculin et féminin (une seule division dans deux régions uniquement) 	90
10	<ul style="list-style-type: none"> • Super finale (s'il y a lieu) 	7
10-11	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe de beach soccer de la fédération 	21
11-12	<ul style="list-style-type: none"> • Supercoupe de beach soccer de la fédération • Clôture du cycle et rédaction du rapport 	1

6) Études de cas

6.1 Création de terrains au sein des clubs de beach soccer

La Russie est un bon exemple de pays dans lequel de nouveaux terrains de beach soccer ont pu étoffer des complexes de beach soccer existants, notamment ceux du BSC Kristall (Saint-Pétersbourg), du BSC Lokomotiv et du BSC Spartak (Moscou). Cette stratégie a vigoureusement contribué au développement et à l'essor des compétitions et des clubs de beach soccer en Russie, et ce, malgré l'absence de plages naturelles et des conditions météorologiques rigoureuses durant les mois hivernaux.

6.2 Création d'un terrain au bord d'un lac (site non côtier)

La Fédération Moldave de Football (FMF) offre un cas d'école concernant la création de terrains de beach soccer dans un pays qui ne possède pas de littoral et, par conséquent, de plages naturelles. En 2021, la FMF a achevé l'aménagement d'un stade de beach soccer permanent, judicieusement situé au bord d'un lac, au parc La Izvor.

6.3 Construction de terrains sur le site de la fédération

Des terrains de beach soccer ont été aménagés sur le site de la fédération au Mexique, à Bahreïn et aux Émirats arabes unis. Ces terrains ont permis d'accueillir des compétitions officielles et d'organiser des stages d'entraînement pour les équipes nationales.

6.4 Championnat national à plusieurs divisions

Le championnat d'Iran de beach soccer, qui comprend trois divisions chez les hommes et une division chez les femmes, est aujourd'hui l'un des plus importants au monde.



6.5 Promotion et intérêt du public

Le Torneo de las Estrellas, organisé au Paraguay en 2021, a mis aux prises 12 équipes représentant chacune l'un des 12 sponsors officiels de la Fédération Paraguayenne de Football. Une bourse aux joueurs officielle impliquant plus de 150 joueurs a été organisée afin de garantir un niveau de compétition équilibré entre les 12 équipes participantes. La compétition a su capter l'attention d'un large public, attirant de nombreuses familles parmi les spectateurs.

6.6 Joueurs de beach soccer internationaux réputés évoluant dans des championnats étrangers

Depuis plusieurs années, des pays comme le Portugal et l'Italie accueillent des joueurs étrangers dans leur championnat national en vue de rehausser le niveau de la compétition et la qualité des équipes participantes. Dans les deux cas, cette politique a contribué à forger les meilleurs clubs et championnats d'Europe, ce qui a également permis d'améliorer les performances des équipes nationales respectives.

6.7 Équipes de beach soccer émanant de clubs de football existants

Le championnat de beach soccer de Bahreïn a été lancé en 2006. À l'origine, il regroupait dix équipes spécialement constituées par les dix meilleurs clubs de football traditionnel du pays. La Fédération Bahreïnienne de Football a accompagné les clubs et leur a offert un soutien financier pour qu'ils participent à cette initiative. Celle-ci s'est révélée être un succès dès la première saison, puisque Bahreïn s'est ensuite qualifié pour la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA™, devenant le premier pays arabe de l'histoire à y parvenir. Par la suite, des équipes représentant la police, l'armée et certains ministères ont intégré le championnat, et le beach soccer est devenu l'un des sports pratiqués à l'occasion des Jeux nationaux des forces armées de Bahreïn.

6.8 Festival de football de base

Des enfants âgés de sept à douze ans issus des académies de football régionales du Paraguay ont été invités à jouer au beach soccer au complexe sportif de la Fédération Paraguayenne de Football, à Asunción, pendant la tenue du championnat national de beach soccer. Cette initiative a été entièrement organisée et financée par la fédération, y compris les voyages, les repas, les tenues, etc.

6.9 Formations pour entraîneurs de beach soccer

Plusieurs fédérations ont pu bénéficier des connaissances des experts techniques de la FIFA, après avoir demandé à ce que des formations pour entraîneurs soient organisées dans leur pays. Ces formations ont permis aux participants de mieux appréhender les aspects techniques et tactiques du beach soccer, améliorant ainsi le niveau de jeu dans les championnats nationaux et, par ricochet, les performances des équipes nationales. Grâce à ces programmes, certaines sélections ont réussi à se qualifier pour la première fois en Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA™, ou fait forte impression lors de compétitions internationales.